



Conseil et Ingénierie
Formation professionnelle
Développement organisationnel

VSCE

LES JOURNEES DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

POUR QUI

- ☞ Toute personne en charge la prévention des risques au sein de son entreprise.
- ☞ Responsables sécurité, animateurs sécurité, membres de la commission SSCT....

POUR QUOI

- ☞ Se tenir informé en temps réel de la législation en santé et sécurité au travail.
- ☞ Participer à l'élaboration de la politique de prévention dans son entreprise.

LES + DE CE STAGE

- ☞ **2 personnes de la même entreprise peuvent venir à chaque RDV sans modifier le tarif.**
- ☞ **Ces journées apportent aux participants des réponses pertinentes et actualisées et permettent une veille technique dans ses tâches professionnelles.**
- ☞ **Ces RDV permettent de créer des échanges avec d'autres salariés confrontés aux mêmes préoccupations.**
- ☞ **Les sessions sont espacées dans le temps pour respecter les disponibilités de chacun.**
- ☞ **Formateurs consultants en prévention des risques, IPRP toujours en activité.**

OBJECTIFS DU STAGE

- ☞ Perfectionner ses connaissances en santé et sécurité au travail.
- ☞ Connaître des méthodes et outils pour être acteur de la prévention dans son entreprise.
- ☞ Savoir identifier les risques spécifiques, inhérents à son entreprise.

PROGRAMME

DUREE : 1 JOUR / 7 HEURES

Chaque session, lors de chaque journée :

- ❖ Analyse l'actualité de la santé et sécurité au travail en cours
- ❖ Développe un ou plusieurs thèmes autour de cette actualité
Thèmes du 30 juin :
La loi de santé au travail du 02 août 2021 et ses principales dispositions
 - ✖ La consolidation des règles encadrant le Document Unique d'Evaluation des Risques
 - ✖ La mise en place d'un passeport de prévention
 - ✖ La formation des membres de la délégation du personnel du CSE ou de la CSSCTLa gestion des risques : évolution de la réglementation sur certains risques professionnels
La « Qualité de vie au travail et les conditions de travail », un nouveau thème de négociation périodique obligatoire
- ❖ Solutionne des cas pratiques proposés par les participants autour de ces thèmes
- ❖ Les entreprises participantes sont prévenues 3 semaines avant chaque session du thème d'actualité développé

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ☞ Analyse de la législation de la santé et sécurité au travail du trimestre en cours.
- ☞ Alternance d'apports théoriques et d'études de cas.
- ☞ Exercices pratiques sur documents type.
- ☞ Confrontation d'expériences.
- ☞ Remise d'un document de cours lors de chaque session.

MOYENS D'EVALUATION

- ☞ Evaluation qualitative en fin de formation effectuée par les participants.
- ☞ Remise d'un certificat de stage par CFD formation.

OU et QUAND

- ☞ **CFD FORMATION à Gaillac**
- ☞ **30 juin / 25 novembre 2022**

COMBIEN

- ☞ **350 € HT par session (tarif valable pour 2 personnes d'une même entité juridique).**